



CHARTRE DE BON USAGE DE L'ESPACE DE TECHNOLOGIE ET D'INGENIERIE DE POLYTECH NANCY

L'EIT est un espace de travail, partagé entre de nombreuses activités, qui doit être respecté de ses usagers. Chaque utilisateur doit s'engager à rendre les locaux, les outils et les machines dans l'état où il/elle les a trouvés. Dans cet esprit, les pivistes qui souhaitent travailler sur leur PIVE au sein de l'EIT, doivent désormais :

- **nommer un référent EIT parmi vous** : cette personne aura pour rôle de vérifier l'application de cette charte par ses camarades de PIVE et sera tenue pour responsable en cas de dégradation/dégâts ;
- **compléter cette charte** ;
- **la communiquer à l'un des responsables de l'EIT (F. THIEBAUD ou T. FOOS) en début de PIVE.**

Au moment de rendre le rapport de PIVE, vous devrez aller récupérer ce document signé par un des responsables de l'EIT, certifiant ainsi que vous avez respecté le matériel, les locaux et leur propreté et n'avez pas causé de dégradations/dégâts. **Ce document devra être transmis le jour de la soutenance (en main propre ou en annexe sur la plateforme).**

La validation de votre PIVE peut être remise en cause en cas de non-respect des locaux ! Des points en moins sur la note pourront être ôtés.

Je, soussigné, nommé.e « référent.e EIT »
du PIVE,
engage ma responsabilité quant à l'usage qui sera fait par notre PIVE des locaux et matériels mis à notre disposition au sein de l'EIT.

Liste des pivistes et coordonnées (NOMS Prénoms et adresses e-mail étudiantes de tous les pivistes) :

1. Référent EIT :
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.

Signature référent.e EIT

